

**Rectorat**

Mission Technologies  
d'Information et de  
Communication pour  
l'Enseignement

Dossier suivi par  
Brigitte Jauffret  
IA-IPR  
Conseillère Technique  
TICE  
Téléphone  
04 42 91 75 91  
Fax  
04 42 91 70 10  
Mél.  
[brigitte.jauffret@ac-aix-  
marseille.fr](mailto:brigitte.jauffret@ac-aix-marseille.fr)

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

Le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille

à

M.M. les Principaux de collège  
M.M. Les Provoiseurs de lycée

s/c Messieurs les IA - DSDEN

Aix-en-Provence, le 15 septembre 2009

**Objet :** priorités TICE pour 2009 - 2010 : B2i et cahier de textes numérique.

**Références :**

- socle commun de connaissances et de compétences. Décret n°2006-830 du 11 juillet 2006. JO du 12.07.06. BO n° 29 du 20 juillet 2006.
- B2i : Arrêté du 14 juin 2006. JO du 27.06.06. BO n°29 du 20 juillet 2006
- B2i : Circulaire n°2006-169 du 7 novembre 2006. BO n°42 du 16 novembre 2006
- DNB: Arrêté du 15 mai 2007 relatif aux modifications d'attribution du diplôme national du brevet.
- circulaire de préparation de la rentrée 2009 : BO n°21 du 21 mai 2009

Il est aujourd'hui indispensable que les élèves maîtrisent les compétences attendues dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication et que les enseignants les intègrent à bon escient à leur pratique en classe mais aussi hors la classe. À ce propos, ils pourront utilement se reporter au document « l'état des TICE dans les disciplines » élaboré par les inspecteurs, téléchargeable à partir du site académique.

Dans cette optique, deux axes majeurs doivent guider notre action :

- la poursuite des validations du B2i ;
- la généralisation de l'usage du cahier de textes numérique.

Le B2i collège correspond au niveau de compétences requis pour le socle commun en matière de maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (pilier 4), et, depuis la session 2008, la validation du B2i collège est nécessaire à



l'obtention du DNB. Afin de libérer les établissements de la lourde charge de gestion des serveurs et d'assurer une continuité entre l'école, le collège et le lycée, l'académie a fait le choix d'une gestion centralisée des validations grâce au logiciel GiBii. De plus, une application de statistiques est consultable à l'adresse : [https://pedagogie.ac-aix-marseille.fr/gibii/outils/analyse\\_acad/](https://pedagogie.ac-aix-marseille.fr/gibii/outils/analyse_acad/). Chaque établissement peut y repérer ses résultats dans le panorama académique.

Par ailleurs, la validation de compétences devrait commencer dès le début du cursus en s'appuyant sur celles acquises à l'école ou au collège. De plus, il serait utile que, tout au long de sa scolarité, l'élève puisse retrouver sur son bulletin scolaire l'évolution de son positionnement au regard des compétences attendues. Une communication en conseil de classe viendrait renforcer le dispositif. Pour cela, les établissements peuvent utiliser l'édition du parcours de l'élève prévue dans l'application GiBii.

Je vous invite à poursuivre la mise en œuvre d'une organisation qui permette le succès de cette opération, par exemple en définissant les responsabilités de chaque enseignant dans les différentes phases du dispositif (formation et information des élèves, centralisation des positionnements, enregistrement des résultats...). A cet égard, je vous demande de veiller à ce que toutes les disciplines soient concernées. Notre objectif est que, durant l'année scolaire 2009-2010 **au moins un tiers des enseignants** s'impliquent dans les validations d'items du B2i au cours d'activités conduites avec les élèves.

Je rappelle qu'en fin d'année scolaire, vous devez délivrer les attestations à l'ensemble des élèves qui ont obtenu le B2i.

En collège, grâce à l'implication des équipes, l'académie obtient à ce jour des résultats très honorables et l'objectif fixé l'an dernier a été atteint aux niveaux de l'académie, des départements et de la plupart des collèges. En juin 2009, **91%** des élèves de troisième ont obtenu le B2i et 3098 enseignants (soit environ un **quart des enseignants des collèges**) se sont impliqués dans des validations d'items.

Pour cette année scolaire, il reste indispensable que **tous les élèves de troisième soient positionnés**. Au vu des résultats des années précédentes, l'obtention du B2i pour au moins **90%** des élèves de troisième paraît un objectif réaliste pour **chaque** établissement.

En lycée, de nombreuses formations intègrent les technologies de l'information et de la communication dans les cursus d'enseignement et dans les évaluations terminales (enseignements scientifiques, filières technologiques et professionnelles) mais de grands progrès restent encore à accomplir même si l'évolution des résultats est encourageante.

	% des élèves qui ont validé le B2i		Nombre de professeurs impliqués
	tous niveaux	fin de cursus	
LGT/Bac	5%	7%	544
LP/Bac Pro	10%	24%	570

Pour l'année qui vient, l'objectif est la mise en place de ce dispositif dans **toutes** les classes de **seconde** en faisant en sorte qu'au moins la **moitié des élèves valident 40% des items du B2i-lycée** (ils étaient 10% en 2008-2009). Le but poursuivi pourrait être que les validations soient terminées au plus tard en **fin de première**. Au vu des constats précédents, les objectifs de **10% des élèves de LGT et 30% des élèves de LP obtenant le B2i-lycée** paraissent, pour chaque établissement, réalistes et raisonnables.



3/3

Par ailleurs afin de prolonger plus efficacement les activités conduites au sein de l'établissement et faciliter la communication avec les familles, je vous demande de mettre en place un **cahier de textes numérique** dans toutes les classes dont vous jugerez l'équipe prête. Paramétrable afin que seuls les élèves et les parents concernés puissent y avoir accès, ce cahier de textes, qui a vocation à se substituer à celui que nous connaissions sous forme papier, n'est pas sa simple dématérialisation. On peut l'utiliser pour proposer des parcours différenciés selon les élèves ainsi que pour leur donner accès à certaines ressources numériques que les enseignants auront sélectionnées pour eux. Le cas échéant, il serait un outil précieux pour assurer la continuité pédagogique en cas de pandémie grippale avérée.

Pour l'année scolaire 2008-2009, plus des trois quarts des établissements ont déjà mis en œuvre un cahier de textes numérique : aux 168 « cahiers de textes » hébergés au rectorat (qui ont été renseignés régulièrement par 1524 enseignants), il faut ajouter la centaine qui est contenue dans des suites logicielles de gestion de vie scolaire d'éditeurs privés.

L'objectif pour cette année 2009-2010 est que qu'au moins un **tiers des enseignants** mettent en œuvre un cahier de textes numérique, avec, dans la mesure du possible, **l'équipe pédagogique complète d'au moins une classe**. Je vous rappelle que le cahier de textes numérique devra être généralisé à la rentrée 2010.

Afin de vous aider, les services en ligne de l'académie proposent un logiciel « cahier de textes » mis à votre disposition gratuitement et hébergé de manière sécurisée sur les serveurs du rectorat.

Depuis l'année dernière, les actions TICE sont intégrées au Papet, et peuvent être coordonnées par un « correspondant TICE ». En plus du pourcentage d'élèves qui valident le B2i en fin de cursus, deux nouveaux indicateurs ont été intégrés :

- le pourcentage d'enseignants qui s'impliquent dans les validations du B2i ;
- le pourcentage d'enseignants qui mettent en œuvre un cahier de textes numérique.

Actuellement, 67% des établissements ont mis en place un comité TICE qui participe à l'élaboration et la conduite du projet d'établissement. Je vous incite à poursuivre cet effort afin que tous les établissements en disposent cette année.

Je rappelle que les Points AC@R sont à la disposition des établissements pour vous aider dans la mise en place de ces opérations.

Vous pouvez bien entendu me faire part des difficultés éventuelles que pourrait soulever dans votre établissement la mise en œuvre de tels objectifs de performance.

*D'avec vous à votre engagement*

Jean Paul de GAUDEMAR